



Propositions financières Budget Primitif 2015

Rapport n° CD/2015/56

Service Chef de file :

Direction des archives, du patrimoine et de la mémoire

Service(s) associé(s) :

Résumé :

La politique mémorielle, portée pour l'essentiel par la Région Alsace et à laquelle contribue le département du Bas-Rhin, s'inscrit dans une démarche volontariste de faire vivre la mémoire, au travers notamment du syndicat mixte du Mémorial de l'Alsace-Moselle et d'actions variées.

Ce rapport propose d'inscrire au budget primitif 2015 un crédit de 80 148,00 €.

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2015
PEP	Direction des Archives, du Patrimoine et de la Mémoire	80 148,00
	TOTAL	80 148,00

La politique départementale en matière de politique mémorielle se traduit à travers deux grands axes : la contribution statutaire au budget de fonctionnement du Mémorial de l'Alsace-Moselle, ainsi que le soutien à des actions visant à renforcer la connaissance de l'histoire alsacienne.

3241 – Syndicat mixte du Mémorial de l'Alsace-Moselle

Crédits proposés au BP 2015 : 72 000,00 €

Ouvert en juin 2005, le Mémorial de l'Alsace-Moselle est devenu un site incontournable pour la compréhension de l'histoire de la région, de 1870 aux lendemains de la Seconde guerre mondiale. En 2014, le nombre de visiteurs s'est élevé à 44 742 visiteurs – le niveau moyen annuel tourne autour de 42 000 visiteurs (soit, depuis l'ouverture de l'équipement, 450 000 visiteurs au total).

Le Département du Bas-Rhin participe à hauteur de 20 % du budget de fonctionnement du Mémorial, soit 67 000 €.

Un montant de 5 000 € est également prévu en investissement afin de financer les achats d'équipements prévus par le Mémorial en 2015.

3249 – Actions mémorielles

Crédits proposés au BP 2015 : 8 148,00 €

Le Département du Bas-Rhin s'est notamment engagé à cofinancer, avec le Département du Haut-Rhin et la Région Alsace, les travaux de recherche de l'Association pour des Etudes sur la Résistance Intérieure en Alsace (AERIA), qui ont pour finalité la réalisation d'un CD-rom sur l'histoire de la résistance en Alsace pendant la seconde guerre mondiale. Une participation du Département à hauteur de 5 148 € est attendue au titre de 2015. Cette action, initiée en 2012, sera achevée en 2015.

3 000 € sont également prévus pour permettre le financement des thèses et mémoires, portant sur l'histoire de l'Alsace et d'ores et déjà soutenus par le Département (le versement de l'aide est prévu en deux fois).

Récapitulatif des montants proposés par mode d'action

Code	Libellé Mode d'action	Projet Budget Primitif 2015
3241	Mémorial Alsace Moselle	72 000,00
3249	Actions mémorielles	8 148,00
	TOTAL	80 148,00

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve l'inscription des crédits relatifs à l'axe d'intervention 324 - politique mémorielle - dans le Budget Primitif 2015.

Strasbourg, le 10/04/15

Le Président,



Frédéric BIERRY